

For use as a soil amendment to increase water and nutrient uptake and improve soil structure. Results in healthier roots and more vigorous plants.

DIRECTIONS FOR USE:

Planters: Apply 30 g (2 tbsp) per 20 cm (7-8") pot. Lightly scratch into soil and water well. Garden Beds/Turf: Add 200 g (1 cup) to each m² (10 sq.ft) of soil as a soil amendment prior to planting. For use in planters, garden beds, or prior to seeding turf or laying sod.

À utiliser comme amendement du sol pour augmenter l'absorption d'eau et de nutriments et en améliorant la structure du sol. Pour des racines plus saines et des plantes plus vigoureuses.

MODE D'EMPLOI :

Plants en pots : Appliquez 30 g (2 c. à soupe) par pot de 20 cm (7-8").



Grattez légèrement le sol et arrosez bien. Plates-bandes/gazons de jardin : Ajoutez 200 g (1 tasse) à chaque m² (10 p²) de sol comme amendement de sol avant la plantation. À utiliser dans les jardinières, les plates-bandes ou avant de semer du gazon ou de poser du gazon.

CAUTION: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. AVOID CONTACT WITH SKIN AND EYES. AVOID CREATING DUST. STORE IN A DRY PLACE.

ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. ÉVITEZ DE CRÉER DE LA POUSSIÈRE. CONSERVER DANS UN ENDROIT SEC.

Diatomaceous Earth

Terre de diatomée

**Vigorous Plants •
Healthy Roots**

*Plants plus vigoureuses •
Racines saines*

**Granular Additive
Additif Granulaire**

Orgunique[®] 

Orgunique[®] is a brand of
BioFert Manufacturing Inc.
464 Riverside Rd, Abbotsford, BC
www.orgunique.com



BioFert[®]



7 77960 00058 5

1.2 kg

Net Contents
Contenu Net